

# Difficultés d'approvisionnement en matériaux bois & Exports de Bois

## Septembre 2021

### ::: CONJONCTURE

Après un arrêt de l'activité de deux à trois semaines en mars / avril 2020, l'activité a très vite reprise à un rythme soutenu.

Depuis l'automne 2020, la demande est de plus en plus forte pour les scieurs qui ont considérablement augmenté leur activité pour répondre au mieux à la demande. Nous observons cette situation tout type de marché confondu, les périodes de confinement n'ayant par ailleurs que très peu impacté le marché de la palette et des sciages. Certaines entreprises sont passées en équipes 2x8 et sont contraintes de continger les clients, pour tenter de répondre à tout le monde. Tous travaillent globalement entre 110 % et 120 % de leur capacité, et nous ont indiqué se heurter aux limites de la législation sur le volume d'heures supplémentaires.

Les scieurs n'exportent pas le bois à l'étranger, malgré un marché plus rémunérateur, mais, misent beaucoup sur la fidélisation des clients et les circuits courts.

A cette activité soutenue s'ajoute les difficultés de recrutement récurrentes des entreprises.

Les activités de menuiserie et de charpente sont également très actives. Les délais d'intervention dépassent les 6 mois.

Il y a à ce jour beaucoup de projet en étude, ce qui présage un maintien d'activité dans les mois à venir.

Cette hausse de la demande est notamment liée à :

- La reprise de consommation désynchronisée tant à une échelle macro que micro suite à l'épisode COVID ;
- Une envie de la société de se tourner vers une économie locale ;
- Une demande accrue des charpentiers français, qui ne trouvent plus leur matière première auprès de leurs négoce ;
- Une poursuite de la crise scolytes qui touche les massifs forestiers du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté et qui continue de nécessiter une transformation rapide des bois impactés.

D'une manière générale, la hausse des prix reste en France inférieure à celle pratiquée par les exportateurs germaniques et scandinaves, qui ont massivement exporté vers les États-Unis, délaissant ainsi leurs clients habituels français. À titre d'indication, les hausses sont de l'ordre de 20 % en France, 50 à 100 % en Europe et 200 à 300 % aux USA. Il reste toutefois difficile pour les constructeurs bois de répercuter une hausse de 20 % du coût de la matière auprès de leurs clients. Les constructeurs qui s'approvisionnent historiquement dans les scieries de France rencontrent aujourd'hui moins de difficultés (l'impact augmentation des prix est plus faible).

Sur le terrain, nous dénombrons de nombreux projets d'investissement, pour produire davantage de bois demain, et de bois techniques, pour répondre à la demande grandissante. Entre l'aide du Conseil régional, le fonds de la BPI, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, l'appel à projets scieries, l'appel à projets pour le développement de produits et systèmes constructifs bois et biosourcés, les projets sont nombreux auprès des industriels de la 1<sup>re</sup> transformation du bois.

L'industrie du panneau semble également à plein régime avec des difficultés d'approvisionnement sur les matières autres que le bois (colle, mélamine, etc.).

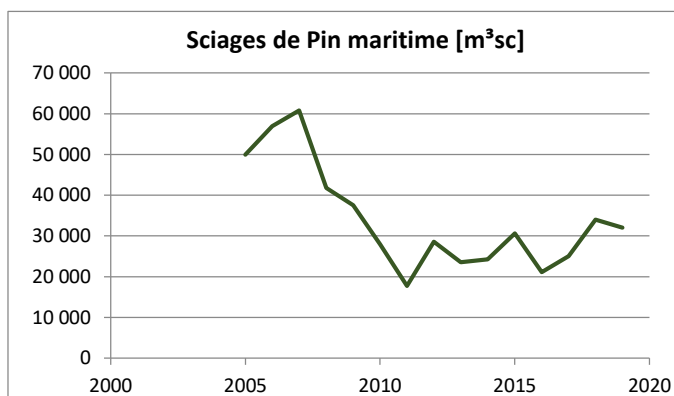
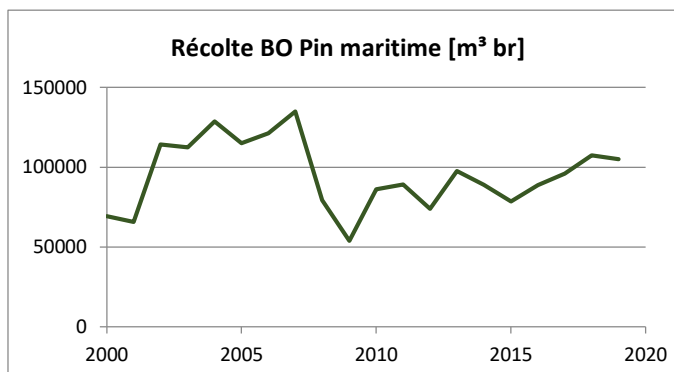
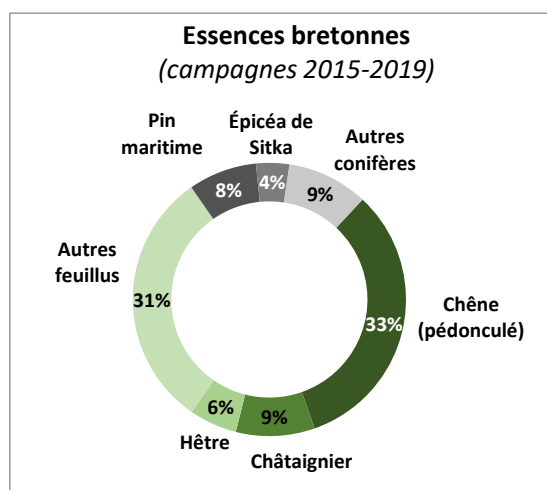
Cette hausse des prix des scieurs français peut être perçue comme une opportunité de rentabiliser leurs outils de production, et favoriser des circuits courts régionaux dans la durée. Cette hausse se traduit par une revalorisation des prix des grumes pour les forestiers.

### ::: PIN MARITIME

Le Pin maritime est la 4<sup>e</sup> essence bretonne en superficie avec 33 000 ha (8% de la surface forestière). Il se situe principalement dans le Morbihan et le sud Ille-et-Vilaine.

Après avoir été récolté et transformé en Bretagne pendant plusieurs décennies il a en partie été délaissé à partir de 2008-2010 pour 2 raisons principales :

- La tempête Klaus qui a mis des gros volumes de bois sur le marché en Aquitaine et dont une partie a été transformée en Bretagne
- L'accélération des coupes de récolte de l'Épicéa de Sitka arrivé à maturité et dépérissant à cause du dendroctone



Ces 2 phénomènes étant résorbés et la demande du marché restant soutenue le pin maritime est de nouveau apparu depuis 2 ans comme une ressource intéressante à valoriser. Une prospection « efficace » est réalisée par les commis de coupe afin d'inciter les propriétaires forestiers à couper leurs bois de pin maritime et ces derniers ne sont pas toujours bien informés de leurs droits et devoirs.

Sur le terrain sont constatées :

- Des coupes d'extraction des pins maritimes dans les peuplements mélangés sans interventions sylvicoles consécutives ce qui conduit à une paupérisation des peuplements,
- Des coupes rases de futaie sans reboisement apparent

Le problème est surtout constaté sur les petites parcelles où l'obligation légale de reboisement n'existe pas : l'érosion de la surface forestière est à craindre de la même façon que pour l'épicéa de Sitka il y a 10 ans. La somme de petites surfaces sur un même secteur atteint vite des surfaces considérables : exemple sur un massif, 5 propriétaires voisins ont exploité à peine 1 ha chacun, au final c'est presque 5 ha d'un seul tenant qui a été coupé.

Les constats sont de plus en plus nombreux, les interrogations montent au niveau des élus locaux et l'image pour la filière risque de vite être catastrophique. Les coupes dans le Golf du Morbihan sont bien plus visibles que celles de Sitka dans les Monts d'Arrée...

Les propriétaires, mal informés, peuvent céder leur bois sans qu'ils soient rémunérés à leur juste valeur.

Cette situation peut rapidement avoir comme conséquence un manque de reconstitution des surfaces exploitées et donc une dégradation à grande échelle du massif de Pin Maritime.

Cela serait particulièrement préjudiciable pour la filière et le territoire.

### **::: EXPORT DE BOIS**

Les chiffres officiels de l'export de grumes à partir de la Bretagne mettent en avant une activité proche de « 0 ».

Il n'empêche que l'activité d'export de grumes pratiquée dans d'autres régions de France ont un impact sur la récolte des bois régionaux.

Les transformateurs bretons constatent une demande plus forte de bois ronds de la part des régions limitrophes certainement plus concernées par les exports de grumes et, tout comme la Bretagne, par l'augmentation d'activité de transformation.

